

L'entreprise a répondu à l'appel d'offre CRE5 et a été retenue. Un plan d'investissement de 24 M€ est décliné. C'est objectivement une bonne nouvelle pour l'entreprise dans le contexte actuel. Ce plan comprend de nouveaux équipements (liste déjà évoquée dans le Pat'act n°25), donc de nouveaux besoins, et qui va chambouler la gestion quotidienne de nombreux services et secteurs de l'usine. Les objectifs poursuivis et les résultats attendus par ce projet industriel d'envergure se montent à 8M€ par an. La direction a été capable de calculer, de concevoir et de présenter aux élus ce projet sur les volets techniques et financier. Cependant, ayant soigneusement évité toute forme de dialogue social sur ce sujet, elle se montre incapable d'anticiper les besoins humains, organisationnels et en formation qu'il suscite, dans les phases de travaux, de test, de mise au point et d'exploitation. Fort logiquement, les premiers essais se passent assez mal, le retard s'accroît et l'arrêt annuel approche. Pour ce qui est du transfert des nouveaux équipements du BE à l'exploitant, nous n'osons l'imaginer à cette heure...

Cette situation met en péril l'ensemble de l'entreprise !

Nous sommes tous navrés de constater à quel point la direction en place est incapable d'anticiper et d'adapter, ni les moyens ni l'organisation de l'entreprise aux besoins croissants générés par les investissements, les évolutions réglementaires, les nouvelles contraintes dictées par les clients, l'administration, les assureurs, les actionnaires, ... Par ailleurs, les indicateurs de production, de rentabilité et de consommation d'énergies fossiles se dégradent de manière continue. Vous êtes de plus en plus nombreux à exprimer votre mécontentement et votre inquiétude en interpellant vos représentants.

C'est pourquoi, conformément à ce qui avait été annoncé dans le Pat'act de fin d'année dernière et en accord avec les résolutions prises lors du congrès de notre syndicat, les élus CGT ont engagé une stratégie de « reconquête » de l'outil de travail. Le premier volet de cette stratégie est en route et a vocation à répondre à l'urgence du moment.

Sur proposition du secrétaire du CSE, lors de la réunion du Vendredi 22 Janvier en présence de Ch. Ribeyrolle, les élus ont voté à l'unanimité le recours à une expertise qui aura pour mission :

- **D'analyser et commenter** la mise en place des nouveaux équipements,
- **D'évaluer objectivement l'évolution des besoins** en matière de maintenance, entretien, mise au point, surveillance, exploitation, méthodes, procédures, formation, sécurité, ...
- **D'auditionner** la direction, les salariés du TPC (hiérarchie, techniciens jour, équipes), services maintenance (Mécanique, EAI, Méthodes), service Sécurité, ATB, ...
- **De proposer** une organisation et des moyens permettant d'exploiter sereinement et pleinement l'ensemble des équipements.
- **D'appréhender** les conséquences possibles du projet sur les conditions de travail, de santé et de sécurité des salariés impactés,
- **De centraliser** les propositions issues de la base et de l'encadrement, tout en dépassionnant les débats et évitant des situations conflictuelles.
- Enfin elle permettra de **fonder l'avis du CSE** sur une analyse objective et factuelle.

L'intérêt d'une expertise votée en CSE, c'est que le périmètre, l'organisation, le calendrier et les moyens de l'étude sont sous contrôle des élus CSE, contrairement aux groupes de travail initiés par la direction sur lesquels elle garde la main, conclusions comprises...

Les élus CGT sont convaincus que cette démarche permettra à chacun d'exprimer son point de vue et ses idées, tout en apaisant les relations entre les salariés et les services et en dépassionnant les débats. Les propositions issues du rapport de l'expert vous seront communiquées et permettront de construire une stratégie revendicative à la hauteur des enjeux, qui place l'intérêt général au premier plan. Chacun d'entre vous pourra être invité à répondre aux initiatives qui jalonnent la mission de l'expert et à alimenter la réflexion.